

Identifiant déclaration : DDP Modul ->R1 Indice 0	<b>Déclaration des performances</b> <b>Pièces Modul-&gt;R</b>	Page : 1/2
---	--	------------



# calipro

1- Code d'identification unique du produit	<i>Pièces préfabriquées en béton</i>
2- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction	<i>Voir sur l'étiquette apposé sur le produit</i>
3- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant	<i>Pièces préfabriquées en béton pour construction de bâtiments d'élevage</i>
4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact fabricant	<b>SOCOBATI SAS</b> <i>ZI rue de la Jeannaie</i> <i>B.P 60328</i> <b>22400 LAMBALLE</b> <b>02 30 26 02 22</b>
5- Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire	<i>Non applicable</i>
6- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction	<i>Non applicable</i>
7- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	<i>Non applicable</i>

Identifiant déclaration : DDP Modul ->R1 Indice 0	<b>Déclaration des performances</b> <b>Pièces Modul-&gt;R</b>	Page : 2/2
---	--	------------

8- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée	<i>Non applicable</i>	
9- Performances déclarées		
<u>Caractéristiques essentielles</u>	<u>Performances</u>	<u>Spécifications techniques harmonisées</u>
Résistance à la compression du béton	35/45MPa	/
Acier pour béton armé – B500 (A, B) (Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction)	Rm = 475 MPa Re = 500 MPa	
<u>Durabilité</u>	XA1	

**10-** Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à Lamballe, le 22/10/2021  
 Pierre LE GUILLOUX

